

DÉCLARATION
POUR LA POURSUITE DES RELATIONS AMICALES
ENTRE
LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC,
M. PHILIPPE COUILLARD
ET
LE VICE-GOUVERNEUR DU SHANDONG,
M. SUN JIYE

Réunis à Québec en marge de la Neuvième Conférence des chefs de gouvernements des Régions partenaires, du 16 au 18 mai 2018, le premier ministre du gouvernement du Québec, M. Philippe Couillard, et le vice-gouverneur du gouvernement du Shandong, M. SUN Jiye, accompagné d'une délégation officielle, déclarent leur intention de poursuivre et d'accroître la fructueuse coopération entre le Québec et le Shandong dans plusieurs domaines et de développer des partenariats dans des secteurs d'intérêt commun.

Le premier ministre et le vice-gouverneur désirent souligner le 10^e anniversaire de l'Entente portant sur le développement des liens d'amitié et des échanges entre le Québec et le Shandong et son Protocole complémentaire, signés à Jinan le 6 août 2008.

Le premier ministre et le vice-gouverneur constatent les réalisations des 10 dernières années, notamment l'ouverture d'une antenne du Québec à Qingdao, le nombre appréciable de visites de délégations officielles et d'affaires au Québec et au Shandong, le soutien à 32 projets de coopération par le Groupe de travail Québec-Shandong dans le cadre de cinq appels à projets, et les échanges institutionnels et culturels, entre autres, le don d'une statue de Confucius par le Shandong et d'une sculpture réalisée par une artiste québécoise.

Le premier ministre et le vice-gouverneur expriment leur volonté de soutenir mutuellement leur stratégie de développement et de permettre au Groupe de travail Québec-Shandong de jouer pleinement son rôle. Ils accordent aussi une grande importance à l'enseignement supérieur, à la science, à la technologie, au commerce et aux investissements et manifestent leur souhait d'appuyer les institutions d'enseignement, les entreprises, les instituts et autres organismes spécialisés dans ces créneaux.

Le premier ministre et le vice-gouverneur expriment aussi leur volonté de renforcer les relations qui unissent le Québec et le Shandong, de développer une meilleure connaissance mutuelle et d'étendre leur collaboration aux domaines d'expertise suivants :

1. Environnement

Le premier ministre et le vice-gouverneur souhaitent promouvoir les échanges sur les meilleures pratiques, en mettant l'accent sur les secteurs de coopération prioritaires suivants :

- a. L'expertise et les incitatifs qui soutiennent la recherche, le développement, le déploiement et le commerce des innovations favorisant la transition vers une économie sobre en carbone telles que les technologies à faible consommation en énergie et à faibles émissions de gaz à effet de serre;
- b. Les mesures et les mécanismes nécessaires dans des secteurs spécifiques, notamment ceux reliés à l'électrification des transports, en priorisant les véhicules zéro émission.

2. Santé et services sociaux

Le premier ministre et le vice-gouverneur entendent appuyer les collaborations dans les domaines de la santé et des services sociaux en facilitant les relations entre les partenaires et en encourageant les échanges dans les secteurs suivants, sans s'y limiter :

- a. La formation des professionnels de la santé et des services sociaux;
- b. La recherche et l'enseignement;
- c. Les services et les soins offerts aux personnes âgées;
- d. Les services de première ligne;
- e. L'innovation en santé et services sociaux.

3. Sport

Le premier ministre et le vice-gouverneur expriment leur volonté commune d'élargir leur collaboration en matière sportive et, plus spécifiquement, dans le domaine des sports d'hiver, notamment dans les secteurs suivants :

- a. Installations sportives;
- b. Formation et entraînement des athlètes;
- c. Équipement et accessoires sportifs.

4. Culture

Le premier ministre et le vice-gouverneur mettent en exergue l'importance d'encourager les échanges favorisant l'essor des talents artistiques et le développement des entreprises et organismes du milieu culturel. Ils soulignent ainsi l'importance de ces échanges au profit d'une meilleure compréhension entre les peuples. En ce sens, ils partagent la volonté de favoriser la coopération dans les secteurs artistique et culturel en reconnaissant la valeur de la culture comme outil de développement durable.

5. Jeunesse

Le premier ministre et le vice-gouverneur reconnaissent que la jeunesse contribue à la construction de la société de demain et que la multiplication des relations entre les jeunes favorise le développement de liens durables entre les peuples. Ils réaffirment la place des jeunes dans tous les secteurs de la coopération Québec-Shandong et entendent faciliter la mobilité et le dialogue entre les jeunes afin d'améliorer leurs habiletés professionnelles et de favoriser le développement de réseaux de coopération durables. Ils reconnaissent ainsi l'importance des bourses d'études offertes par le Shandong aux étudiants québécois pour promouvoir les échanges de jeunes.

Fait à Québec, le 18 mai 2018, en double exemplaire, en langue française et en langue chinoise.

(Original signé)

Philippe Couillard

Premier ministre du gouvernement du
Québec

(Original signé)

SUN Jiye

Vice-gouverneur du gouvernement du
Shandong